

Salaires : donnez votre avis

Après deux réunions de négociations, la direction n'a pas bougé de sa position initiale pour les augmentations :

- Enveloppe d'augmentations individuelles : 5,5% de la masse salariale (MS)
- Faux plancher (car sous condition de "performance") à 100€ brut par mois (inclus dans l'enveloppe de 5,5%) : ce n'est donc pas une augmentation générale
- Enveloppe d'augmentation pour les promotions : 0,5% de la MS

Avant la prochaine réunion de négociation, nous vous proposons **de répondre à un questionnaire**. C'est l'occasion pour les salariés d'exprimer leur avis sur ces propositions et de faire bouger la direction. Il est court (5 questions) et nous l'avons volontairement recentré sur les seules augmentations annuelles, bien que les négociations concernent également d'autres sujets.

Pour répondre :

<https://framaforms.org/enquete-negociations-salariales-2023-1673382303>

ou en flashant le QR code ci-contre

Réponse avant jeudi 19 janvier 12h00



CGG France - UK : des constats et objectifs partagés

A l'occasion des négociations salariales qui se déroulent en parallèle dans les deux pays, nous avons pris contact avec nos collègues britanniques du syndicat UNITE, implanté à CGG Services UK. Nous faisons des constats partagés, que nous avons voulu formaliser par une déclaration commune, avec l'objectif de renforcer la solidarité entre les salariés des deux pays.

« En tant que main d'œuvre mondiale et en tant que syndicats, nous partageons les mêmes combats. Les syndicats français et britanniques s'engagent conjointement à lutter pour le maintien des salaires, des conditions de travail et du niveau de vie des employés de CGG en cette période économique difficile. Nous voulons une communication plus claire de la part de la direction sur les descriptions de poste, la rémunération et la progression de carrière. Nous nous engageons pour l'égalité entre hommes et femmes et à agir contre toutes les discriminations, relatives notamment à l'origine, à l'égard des personnes LGBT+, et des personnes handicapées »



Retraites : première journée de mobilisation le 19 janvier

Communiqué intersyndical

La Première Ministre a annoncé ce 10 janvier 2023 le report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans avec une accélération de l'augmentation de la durée de cotisation.

Cette réforme va frapper de plein fouet l'ensemble des travailleurs et travailleuses, et plus particulièrement celles et ceux qui ont commencé à travailler tôt, les plus précaires, dont l'espérance de vie est inférieure au reste de la population, et celles et ceux dont la pénibilité des métiers n'est pas reconnue. Elle va aggraver la précarité de celles et ceux n'étant déjà plus en emploi avant leur retraite, et renforcer les inégalités femmes-hommes.

Le système de retraites par répartition n'est pas en danger, rien ne justifie une réforme aussi brutale. Attachées à un meilleur partage des richesses, les organisations syndicales n'ont eu de cesse pendant la concertation avec le Gouvernement de proposer d'autres solutions de financement, à commencer par l'amélioration de l'emploi des seniors. Jamais le gouvernement, arc-bouté sur son projet, ne les a étudiées sérieusement.

Suite à l'annonce de la réforme gouvernementale, toutes les organisations syndicales se sont immédiatement réunies pour construire une réponse commune de mobilisation interprofessionnelle. Celle-ci prendra la forme d'une première journée de grèves et de manifestations le 19 janvier 2023.

Parce qu'elles représentent l'ensemble des travailleurs et des travailleuses, demandeurs et demandeuses d'emploi, et retraité.es, c'est cette date syndicale qui donne le départ d'une puissante mobilisation sur les retraites dans la durée.

Elles décident d'ores et déjà de se réunir le 19 janvier au soir avec les organisations de jeunesse pour prolonger le mouvement de mobilisation et convenir d'autres initiatives.

Les organisations syndicales appellent les salarié.es à se mobiliser fortement dès cette première journée dans l'ensemble du territoire et à participer aux différentes initiatives organisées en intersyndicale.

Paris le 10 janvier 2023

Jeudi 19 janvier, 14H Manifestation de République à Opéra.

Des bus seront affrétés pour s'y rendre. Inscrivez-vous auprès de nos représentants syndicaux. Rendez-vous sous le ballon CGT 91.

Le droit de grève est constitutionnel. Chaque salarié du privé peut librement se déclarer en grève, sans préavis, lors de cette journée.

Rejoignez la CGT

Pour vous défendre, rejoignez la CGT. Contactez nos représentant.e.s pour recevoir nos informations. Ou mieux : Abonnez-vous à notre site syndical (en page d'accueil)



cgt.cgg@gmail.com sngg.reference-syndicale.fr

Massy le 17 janvier 2023